

Marzens. Le projet agrivoltaïque ne convainc pas les élus



Le projet a été examiné en séance publique. Photo DDM, J-C C

Publié le 14/03/2024 à 05:10

Lors de la dernière réunion en séance publique les élus communautaires devaient émettre un avis auprès de la DDT (direction départementale des territoires) du Tarn sur le projet de ferme agrivoltaïque et deux projets de permis de construire au lieu-dit Conte Haut.

Pour être qualifié "d'agrivoltaïque" l'installation doit garantir une production agricole significative et un revenu stable associé à cette production qui doit rester l'activité principale. Cette installation doit aussi être réversible.

Sur le papier le projet d'une surface totale de 8,33 hectares répartis sur deux parcelles est prometteur avec un bon ensoleillement hors de toutes contraintes environnementales ou patrimoniales. La mise en œuvre de ce projet de ferme agrivoltaïque, sous réserve que la procédure administrative se déroule sans contretemps, pourrait être effective dans deux ans. Cependant les élus intercommunaux ont fait état de certaines "interrogations".

Ainsi ont été pointés le devenir de l'installation si le projet ne perdurait pas et l'état des voiries communales et des chemins ruraux qui sont aujourd'hui utilisés pratiqués dans le cadre d'une activité touristique. "La préservation de leur état, le maintien de leur utilisation par les randonneurs et la prise en charge de leur remise en état ne sont aucunement évoqués" soulignent les élus intercommunaux dans leur avis.

"Nous emmétrons un avis défavorable sur le projet" a expliqué Didier Jeanjean, maire de la commune a pris la parole pour expliquer son avis sur le projet.